



544, av. De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Tél. : (418) 962-7677
Télec. : (418) 968-2084
Courrier électronique : corpo@bbsi.net

Sept-Îles, le 12 juillet 2005

GREFFE

12 JUIL. 2005

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

Madame Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie du Québec
Tour de la Bourse
Case postal 001
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de remboursement - Demande d'avis au Ministre des
Ressources naturelles et de la Faune sur la distribution
d'électricité aux grands consommateurs industriels
Dossier : R-3563-2005**

Madame,

Faisant suite à votre correspondance du 7 juillet dernier dans laquelle vous nous invitiez à nous prévaloir d'une aide financière dans le cadre du présent dossier, vous trouverez ci-joint le formulaire de réclamation pour la préparation de notre mémoire.

Nous avons confié, à la firme CEPRO inc. de Baie-Comeau, le mandat de préparer et de rédiger le mémoire pour notre organisme. Vous trouverez à ce propos, la proposition de la firme ainsi que les factures relatives à ce mandat.

En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilles Dechamplain
Commissaire industriel

p. j. : (4)

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS



Identification des personnes

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.
Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

Numéro de dossier :	R-3563-2005	Période couverte :	15 mars 2005 au 30 mai 2005
Nom de l'intervenant :	Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles inc.		
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)	Non		
S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
Nom des analystes	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
Cepro inc.	7 ans	Interne	31, ave Marquette, Baie-Comeau, G4Z 1K4
Nom des témoins experts	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

¹ Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

² Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS**Budget de participation**

Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

Numéro de dossier :	R-3563-2005	Période couverte :	15 mars 2005 au 30 mai 2005
Nom de l'intervenant :	Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles inc.		
BUDGET DE PARTICIPATION			
<p>1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation</p> <p>2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant</p> <p>3. Moyens et services requis</p> <p>3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste</p> <p>a) Mandat de chaque personne affectée au dossier</p> <p>b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés</p> <p>c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés</p> <p>3.2 Autres moyens requis</p>			

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS**Sommaire des frais réclamés**

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 4, 5, 6 et 7.

Numéro de dossier :	R-3563-2005	Période couverte :	15 mars 2005 au 30 mai 2005
Nom de l'intervenant :	Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles inc.		
HONORAIRES			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation (heures) :	Audience (demi-journées) :	
Avocats	0,0 case 1 (réf. case 26)	0 case 6 (réf. case 27)	- \$ case 13 (réf. case 30)
Analystes	70,0 case 2 (réf. case 31)	0 case 7 (réf. case 32)	6 671,65 \$ case 14 (réf. case 35)
Témoins experts	0,0 case 3 (réf. case 36)	0 case 8 (réf. case 37)	- \$ case 15 (réf. case 40)
Experts conseils	0,0 case 4 (réf. case 41)	n/a case 9 (réf. case 42)	- \$ case 16 (réf. case 43)
Coordonnateurs	0,0 case 5 (réf. case 46)	0 case 10 (réf. case 47)	- \$ case 17 (réf. case 50)
TOTAL TEMPS ET HONORAIRES	70,0	0	6 671,65 \$
	case 11 (somme des cases 1 à 5)	case 12 (somme des cases 6 à 10)	case 18 (somme des cases 13 à 17)
DÉPENSES			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	200,15 \$ case 19 (3% de la case 18)		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	- \$ case 20 (réf. case 54)		
Dépenses de traduction	- \$ case 21 (réf. case 55)		
TOTAL DES DÉPENSES	200,15 \$		
	case 22 (somme des cases 19 à 21)		
ENVELOPPE GLOBALE			
	case 23 (réf. case 56)		
TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT			
	6 871,80 \$		
	case 24 (somme des cases 18, 22 et 23)		
FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS			
	- \$		
	case 25		

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS



Honoraires

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3563-2005	Période couverte :	15 mars 2005 au 30 mai 2005			
Nom de l'intervenant :	Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles inc.					
HONORAIRES						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience ¹		Taux horaire ou demi-journée ²	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Avocats	heures ou demi-journées					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
Total :	Préparation :	Audience :		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0				
	case 26	case 27		case 28	case 29	case 30
Analystes	heures ou demi-journées					
Cepro inc.	Préparation (h):	70,0	82,86 \$	5 800,20 \$	871,45 \$	6 671,65 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
Total :	Préparation :	Audience :		5 800,20 \$	871,45 \$	6 671,65 \$
	70,0	0				
	case 31	case 32		case 33	case 34	case 35

¹ Le nombre d'heures s'applique à la préparation tandis que le nombre de demi-journées s'applique à l'audience.

² Le taux horaire s'applique à la préparation tandis que le taux à la demi-journée s'applique à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Honoraires (suite)



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3563-2005	Période couverte :	15 mars 2005 au 30 mai 2005		
Nom de l'intervenant :	Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles inc.				
HONORAIRES (suite)					
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience ¹	Taux horaire ou demi-journée ²	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Témoins experts	heures ou demi-journées				
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (d):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (d):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
Total :	Préparation :	Audience :		0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0			0,00 \$
	case 36	case 37		case 38	case 40
Experts-conseil	heures				
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
Total :	Préparation :	n/a		0,00 \$	0,00 \$
	0,0				0,00 \$
	case 41	case 42		case 43	case 45
Coordonnateurs	heures ou demi-journées				
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (d):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (d):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$
Total :	Préparation :	Audience :		0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0			0,00 \$
	case 46	case 47		case 48	case 50
TOTAL DES HONORAIRES				5 800,20 \$	6 671,65 \$
				case 51	case 53

¹ Le nombre d'heures s'applique à la préparation tandis que le nombre de demi-journées s'applique à l'audience.

² Le taux horaire s'applique à la préparation tandis que le taux à la demi-journée s'applique à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS



Dépenses

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3563-2005	Période couverte :	15 mars 2005 au 30 mai 2005		
Nom de l'intervenant :	Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles inc.				
Nom des personnes :					
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT ¹					
Transport	Tarif	Nombre de kilomètres	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Automobile	0,31 \$/km	0	- \$	- \$	- \$
Autobus	classe économique		- \$	- \$	- \$
Train			- \$	- \$	- \$
Avion			- \$	- \$	- \$
				- \$	- \$
Hébergement	Tarif journalier	Nombre de jours	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Région de Montréal <small>(maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Québec <small>(maximum de 125,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Gatineau <small>(maximum de 85,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Ailleurs au Québec <small>(maximum de 70,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Hébergement privé <small>(maximum de 35,00 \$ par jour)</small>	- \$	0	- \$	n/a	- \$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT			- \$		
<small>case 54</small>					
DÉPENSES DE TRADUCTION					
Traduction	Tarif	Nombre de mots	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Traduction	0,25 \$/mot	0	- \$	- \$	- \$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION			- \$		
<small>case 55</small>					

¹ L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.

AFFIDAVIT

Numéro de dossier : R-3563-2005

Nom de l'intervenant : Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles i

Je, soussigné, Gilles Dechamplain, commissaire industriel, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,

à Sept-Îles,le 12^e jour de juillet 2005

Claire Hogue
 Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,


(signature de l'affiant)

Je, soussigné, _____, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de _____, membre du
(nom du membre)
 regroupement intervenant;
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,

à _____,

le _____^e jour de _____ 200_____

 Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)



Bale-Comeau, le 31 mars 2005

Monsieur Gilles Dechamplain, commissaire industriel
 Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles
 544, avenue De Quen
 Sept-Îles (Québec) G4R 2R4

Objet : Mémoire portant sur la distribution d'électricité aux grands consommateurs Industriels

Monsieur Dechamplain,

La Régie de l'énergie invite les personnes ou les groupes intéressés à faire valoir leur point de vue au sujet de la distribution d'électricité aux grands consommateurs industriels en soumettant un mémoire. Cette consultation publique fait suite à la demande du ministre des Ressources naturelles et de la Faune d'un avis à la Régie de l'énergie au sujet de l'encadrement légal et réglementaire applicable aux grands consommateurs industriels d'électricité et de l'impact pour les consommateurs d'électricité et la société québécoise de fournir d'importantes quantités d'électricité à une même entreprise.

Connaissant l'importance de l'approvisionnement en électricité pour les grandes entreprises de la Côte-Nord, notamment les alumineries, ainsi que pour assurer la prospérité économique de la région, il est primordial que les intervenants socioéconomiques se fassent entendre et c'est dans cette optique que la Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles a avisé la Régie de son intention de déposer un mémoire dans le cadre de cette consultation publique.

CÉPRO vous propose ses services pour la rédaction de ce mémoire reflétant la vision partagée par les intervenants de la MRC de Sept-Rivières. Il sera développé selon vos orientations et, afin d'appuyer son argumentation sur des bases solides, les professionnels de CÉPRO consulteront au besoin des experts reconnus ou d'autres intervenants comptant soumettre un mémoire. Des communications régulières, tout au long du mandat, permettront de s'assurer que le message véhiculé soit conforme à vos attentes.

Ce mandat requiert quelque 70 heures de services professionnels, pour un montant total de cinq mille huit cents dollars (5 800 \$) (taxes en sus) selon les tarifs suivants :

Tarif horaire du chargé de projet	100 \$
Tarif horaire d'un professionnel	65 \$
Secrétariat	38 \$

31, rue Marquette • Bale-Comeau (Qc) Canada G4Z 1K4
 Tél.: (418) 294-4410 • Téléc.: (418) 294-4412

737, boul. Laure, bureau 100 • Sept-Îles (Qc) Canada G4R 1Y2
 Tél.: (418) 968-9493 • Téléc.: (418) 968-4119

Courriel: cepro@cepro.qc.ca

Monsieur Gilles Dechamplain

-2-

Le 31 mars 2005

Au besoin et sur approbation de votre part, les frais suivants pourraient être applicables :

Déplacements sur la route	0,35 \$/km
Logement, repas	Sur présentation des pièces justificatives

Le tableau qui suit présente la ventilation des heures en fonction des activités réalisées :

Activités	Nombre d'heures
Coordination et communication	20
Recherche d'information	25
Rédaction du mémoire	25
	70

Un canevas du mémoire vous sera transmis durant la semaine du 4 avril 2005 et la rédaction du document final sera complétée le 14 avril 2005.

Sur acceptation de cette offre, nous vous facturerons 50 % des honoraires prévus, le reste suivra à la date de dépôt de la version finale du mémoire. Nos comptes sont payables dans les 30 jours suivants la réception de la facture. À défaut de paiement, des intérêts de 2 % seront ajoutés à celle-ci.

Nous espérons que la présente offre répond à vos attentes. S'il en est ainsi, en guise de contrat et d'entente sur ce mandat, nous vous prions de signer le présent document et de nous le transmettre par télécopieur au (418) 294-4412.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou tout commentaire. Dans l'attente de vos nouvelles à cet égard, nous vous prions d'agréer, Monsieur Dechamplain, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gilles Dechamplain
Commissaire industriel
Corporation de promotion industrielle et commerciale
de Sept-Iles

Véronique Gilain, M.Sc., M.Sc.A. ing.
Présidente, directrice générale
CÉPRO

Signature Signature Date 31 mars 2005Date 31 mars 2005



RECU / RECEIVED
15 -04- 2005

Facture n° : 859

FACTURÉ À :

Monsieur Gilles Dechampain, commissaire industriel
Commission de promotion industrielle et commerciale de Sept-Iles
666, avenue De Quen
Sept-Iles (Québec) G4R 2R4

Date : Le 31 mars 2005

N°éf. : 03-9457-01-859

V°éf. :

TVQ : 1021442727TQ001

TPS : 866829393

Titre d'un mémoire portant sur la distribution d'électricité aux grands consommateurs industriels

Honoraires professionnels :

50 % des honoraires à la signature du contrat 2 900,00 \$

U 1^{er} versement

CONDITIONS : Des frais d'administration de 2 % par mois seront chargés après 30 jours.

Sous-total 2 900,00 \$

T.P.S. 203,00 \$

T.V.Q. 232,73 \$

TOTAL 3 335,73 \$

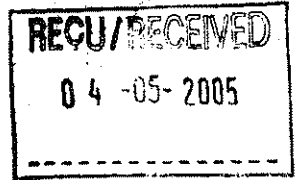
Gilain
Véronique Gilain, M.Sc., M.Sc.A., ing.
Présidente-directrice générale

*paie le 18/04/05
CH = 4810*

31, rue Marquette • Baie-Comeau (Qc) Canada G4Z 1K4
Tél.: (418) 294-4410 • Téléc.: (418) 294-4412

737, boul. Laure, bureau 100 • Sept-Iles (Qc) Canada G4R 1Y2
Tél.: (418) 968-9493 • Téléc.: (418) 968-4119

Courriel: cepro@cepro.qc.ca



Facture n° : 876

FACTURÉ À :
Monsieur Gilles Dechamplain, commissaire industriel
Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles
544, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4

Date : Le 28 avril 2005
N/Réf. : 03-9457-02-876
V/Réf. :
TVQ : 1021442727TQ001
TPS : 866829393

Titre d'un mémoire portant sur la distribution d'électricité aux grands consommateurs industriels

Honoraires professionnels :

50 % des honoraires au dépôt final 2 900,00 \$

2^e versement

CONDITIONS : Des frais d'administration de 2 % par mois seront chargés après 30 jours.

Sous-total 2 900,00 \$
T.P.S. 203,00 \$
T.V.Q. 232,73 \$
TOTAL 3 335,73 \$

Véronique Gilain, M.Sc., M.Sc.A., ing.
Présidente-directrice générale

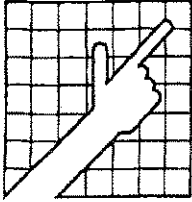
*Payer le 04/05/05
CH = 4827*

31, rue Marquette • Baie-Comeau (Qc) Canada G4Z 1K4
Tél.: (418) 294-4410 • Téléc.: (418) 294-4412

737, boul. Laure, bureau 100 • Sept-Îles (Qc) Canada G4R 1Y2
Tél.: (418) 968-9493 • Téléc.: (418) 968-4119

Courriel: cepro@cepro.qc.ca

Corporation de promotion industrielle et commerciale



de Sept-Îles inc.



DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES INC.

GREFFE

12 JUL. 2005

RÉGIE DE L'ÉNERGIE MONTREAL

TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

DATE : 12 juillet 2005

À : Me Véronique Dubois

COMPAGNIE : Régie de l'énergie

TÉLÉCOPIEUR : 514 873-2070

- DE : Gilles Dechamplain
- Denis Clements
- Luc Morency
- Caroline Dupuis
- Mélanie Besnier
- Nathalie Comeau
- Marie-Line Misson
- Nancy Méthot
- Nathalie Deschênes

OBJET : Demande de remboursement de frais : R-3563-2005

NOMBRE DE PAGES INCLUANT CELLE-CI : 14

Urgent Tel que demandé Pour information Commentaires Réponse Confidential

COMMENTAIRES :

Original suivra par la poste

Sil vous manquait des pages à la suite de cette réception, veuillez contacter Nathalie Deschênes

544, De Quen, Sept-Îles (Québec), G4R 2R4,
 Téléphone : 418-962-7677, Télécopieur : 418-968-2084,
 E-mail : corpo@bbsi.net